



05/06/08

Dossier PCB : Bilan des actions de FNE

au 28 mai 2008

Pour rappel, ce dossier, suivi par **la FRAPNA** (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) depuis 25 ans, avait déjà à l'époque fait l'objet de premières plaintes contre X (la toute première date de 1983). Depuis plus de 3 ans, la FRAPNA avec le soutien de FNE (France Nature Environnement) sur tout le bassin du Rhône, en lien avec l'URVN (Union Régionale Vie et Nature pour la région PACA) et LRNE (Languedoc Roussillon Nature Environnement) se bat pour faire prendre en considération cette pollution majeure par les autorités publiques. Elle a progressivement réussi à mobiliser les Fédérations de pêche, ainsi qu'un certain nombre de villes concernées (Pour les premières : Meyzieu, Décines-Charpieu, ville de Lyon...). Soutenue par **FNE** (France Nature Environnement), une nouvelle plainte a été portée au début de l'année 2007. Vous aurez bientôt à votre disposition l'historique complet de la mobilisation du mouvement, sur notre site.

contacts FNE

Alain Chabrolle / 06 76 78 86 49

Marc Sénant / 01 47 07 46 34

Romain Suaudeau / 02 38 62 55 90

2007/ Une première réponse politique aux appels de la FRAPNA depuis 2005:

Le mouvement FNE a obtenu :

- la **multiplication des investigations** qui ont entraîné, depuis 2005, les **arrêtés successifs d'interdiction de consommation** des poissons jusqu'à la Méditerranée,
- l'engagement du groupe Sèche-Trédi concernant l'usine de Saint Vulbas (01) d'arriver à l'arrêt direct des rejets de PCB dans le Rhône,
- la mise en place d'un **suivi environnemental** sur le site de Saint Vulbas, enfin digne de ce nom : **suivi de l'impact** sur le Rhône avec la définition d'indicateurs biologiques définis de manière commune,
- la consignation de ces engagements par la DRIRE dans un avenant à l'arrêté d'exploitation de cette usine,
- la **mise en place d'un grand projet de recherche sur le bassin du Rhône (2008-2010)** piloté par la DIREN Rhône-Alpes auquel la FRAPNA participe fortement et qui devra :

- Identifier les sources de pollution
- Cartographier l'étendue de la pollution
- Etudier l'impact sur la biodiversité et les différents usages du Rhône
- Estimer la durée de la manifestation de cette pollution
- Etudier les moyens de remédier à cette pollution

A cet égard, un plan d'investigations des sédiments du Rhône et de ses principaux affluents a été effectué à l'automne 2007 (Octobre). (Voir plus bas les résultats du 2è COPIL de gestion du bassin du Rhône)

Parallèlement, le mouvement FNE n'a eu de cesse de **soutenir les demandes d'indemnisation indispensables des pêcheurs professionnels** lésés ainsi que celles des Fédérations de pêche (auprès des autorités locales, mais aussi directement auprès du cabinet du ministère en charge de la pêche).

2007/ Des perspectives nationales :

Au niveau national, le mouvement FNE a demandé, dès l'été 2007, l'extension des investigations sur tout le territoire français notamment sur la Loire, la Seine, la Moselle, les canaux de l'Artois / Picardie... et la mise en place d'un observatoire national des polluants persistants dans les milieux aquatiques. A cet égard, nous demandons que des crédits spécifiques soient alloués à ces actions. De plus, nous souhaitons que la Région Rhône-Alpes, avec les territoires concernés de PACA et Languedoc Roussillon, au vu de leur « avance » sur la prise en compte de ce dossier, soient les régions pilotes pour l'étude de ce type de pollution.

Ces actions menées sont le résultat d'une importante mobilisation de nos bénévoles dans l'ensemble de ces réunions d'acteurs, mais aussi d'un travail de longue haleine de sensibilisation des autorités et des citoyens qui se sont saisis petit à petit des enjeux présentés par ce dossier.

Par ailleurs, depuis 2002, FNE participe au Comité national de suivi de la décontamination et de l'élimination des appareils contenant des PCB.

2008/ De l'implication locale à la mobilisation nationale

La participation active de FNE à la mission d'information parlementaire sur la contamination du Rhône au PCB

Le 22 janvier 2008, FNE a été auditionnée dans le cadre de la mission d'information parlementaire que la FRAPNA avait demandé, ce qu'elle a donc obtenu. Nous avons apporté toute notre expertise à la délégation présidée par Mr Philippe Meunier, député du Rhône (pourquoi en sommes nous arrivés là, et comment ? quelles leçons en tirer ? quels sont les impacts sanitaires, environnementaux, économiques, quelles répercussions sur les différents usages, etc.... ?). Cette mission d'information parlementaire, qui a salué notre connaissance du dossier sous tous ces aspects (juridique, contamination de l'eau et des sédiments, gestion et élimination des déchets, rejets industriels...), et plus particulièrement sur l'historique de la pollution, doit rendre son rapport en Juin à la lumière de ces différents éléments. Nous attendons évidemment avec impatience les conclusions de ce rapport et espérons qu'il donnera un élan supplémentaire aux responsables politiques pour prendre ce dossier complexe à bras le corps.

Le 1^{er} Comité de pilotage du Plan National d'Actions : un grand rendez-vous national

Le 6 février 2008 s'est tenu à Paris le premier Comité de Pilotage (COFIL) du plan national d'actions sur les PCB, faisant directement écho aux demandes répétées de France Nature Environnement (FNE) et de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) depuis 2006. FNE, force de propositions à ce comité, y siège activement.

Première grande annonce : découlant directement des propositions de FNE, des investigations seront portées sur les 300 points les plus préoccupants du territoire, dont 100 points dits « très préoccupants » feront immédiatement l'objet d'analyses poussées. Ces points identifiés sont par ailleurs détaillés dans la carte de contamination des sédiments fluviaux et estuariens par les PCB, publiée par la direction de l'eau en juillet 2007. Cette publication a été obtenue notamment grâce aux nombreuses demandes portées en ce sens par FNE, pendant plusieurs mois.

La tenue de ce plan, qui reprend pour beaucoup le plan PCB Rhône dont la FRAPNA est à l'origine, est une première victoire. Cependant, nous relevons des zones d'ombres, auxquelles nous cherchons à apporter des éléments de réflexion (absence de prise en compte de la question maritime et plus précisément de la contamination des coquillages et poissons marins, absence d'aide financière aux fédérations de pêche de loisirs et un soutien à minima des fédérations professionnelles...).



05/06/08

FNE en réponse a demandé la mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire, au sein du COPIL, afin d'obtenir une approche transversale seule à même d'apporter un diagnostic complet des causes de cette catastrophe.

Bien que les actions énoncées témoignent de la volonté de l'Etat d'apporter une réponse politique à ce problème, nous nous posons la question de la capacité de ce plan à apporter une réponse globale au traitement de cette contamination.

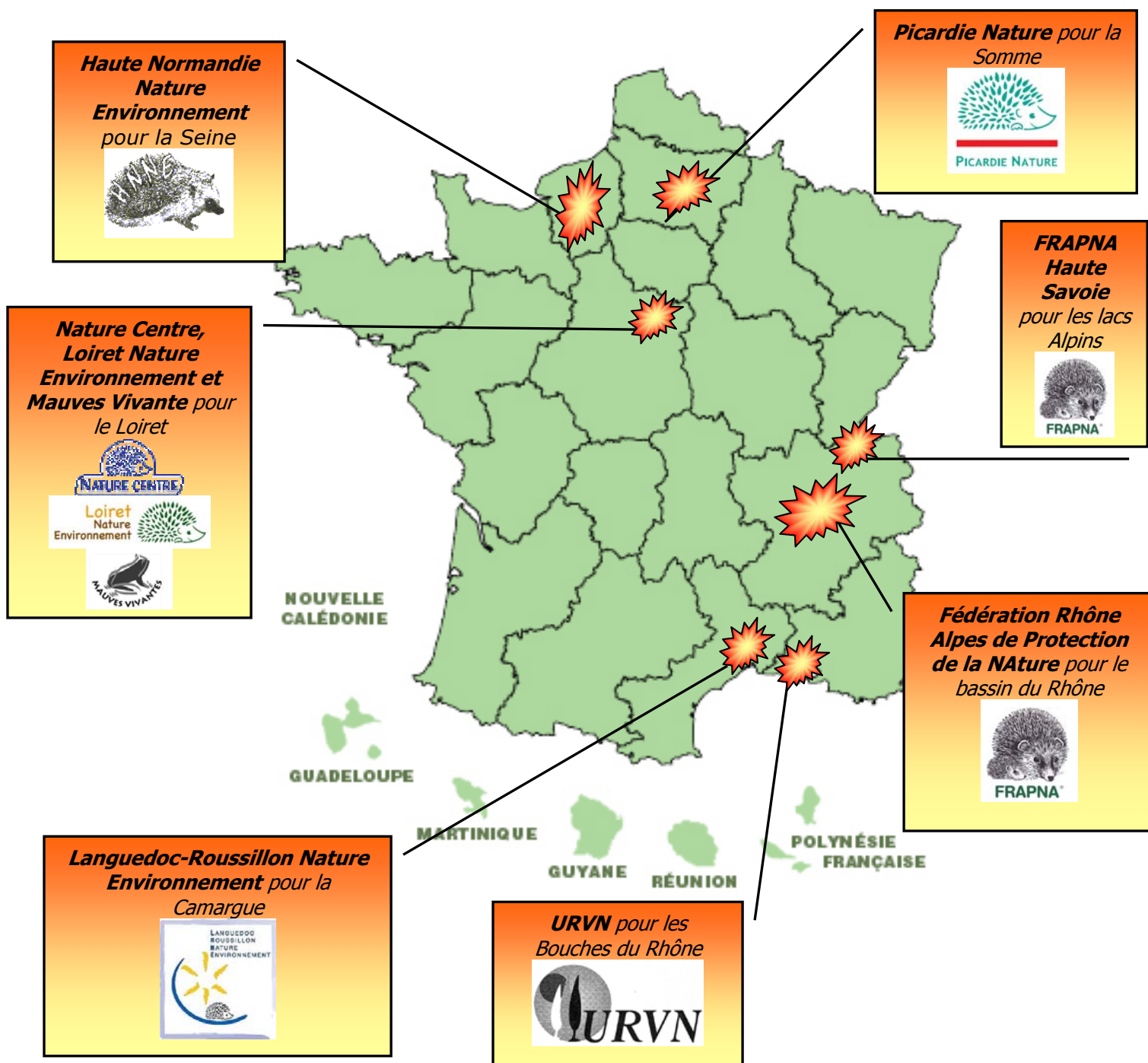
On peut en juger à l'absence des mesures qui apparaissent dans les projets de SDAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux), actuellement en révision et soumis à consultation du public jusqu'au 15 octobre 2008. Pourtant, ces plans de gestion à l'échelle des grands bassins hydrographiques, seront opérationnels dès 2009. L'heure n'est pas encore à une démarche d'inventaire, et encore moins de réduction, des altérations existantes...

De même, bien que l'article 25 du projet de loi grenelle 1 prévoit de renforcer la surveillance des milieux aquatiques, notamment pour mieux évaluer les pollutions historiques dans les sédiments, en allouant une aide supplémentaire de 10 millions d'euros par an, rien ne concerne le traitement de ces pollutions, dont le montant sera bien plus conséquent.

Un atout incontournable pour la gestion efficace du dossier : le maillage territorial de France Nature Environnement.

FNE, forte de sa capacité de mobilisation, a pu saisir ses associations membres dans chaque territoire où une pollution au PCB a été observée. Véritables sentinelles de l'environnement, nos associations membres nous permettent de quadriller l'ensemble du territoire national et d'avoir une vision globale de toutes les contaminations, même les plus isolées. Cette approche est absolument nécessaire pour pouvoir maintenir notre vigilance, donner les alertes, appuyer l'information des populations cibles, mutualiser nos données sur le dossier, évaluer au plus près les impacts environnementaux, sanitaires mais aussi économiques...bref, avoir une vision éclairée de tous les enjeux soulevés par le dossier.

Points principaux de contamination et associations membres chargées des dossiers :



Par ailleurs, la reconnaissance et l'implication des associations au sein des instances de concertation permettent d'être au plus près des informations, tout en ayant la possibilité de porter nos revendications. Que ce soit à l'échelle des bassins (dans le cadre des Comités de bassins des Agences de l'eau et des commissions afférentes), à l'échelle régionale ou départementale, les associations sont présentes : c'est le cas pour la Somme (Picardie Nature), l'estuaire de la Seine (HNNE), le Rhin (Alsace Nature), le bassin du Rhône (FRAPNA, LRNE et URVN), ou encore le Loiret (Nature Centre et Mauves vivantes).

COPIL RHONE du 28 Mai : le 2^e grand rendez vous des acteurs impliqués dans le bassin du Rhône

Ce rendez vous du 28 mai a été la deuxième étape d'un grand processus initié en Octobre 2007 par Nathalie Kosciusko-Morizet, moment où le ministère publiait, suite aux demandes répétées de la FRAPNA, la carte nationale de contamination des sédiments. Le travail de fond engagé par FNE et FRAPNA depuis le début des années 80 devant les tribunaux et avec tous les acteurs du dossier PCB produit enfin des résultats. L'heure n'est plus au constat mais à l'action !

Le 2^{ème} Comité de suivi et d'information qui s'est tenu à Lyon ce mercredi 28 mai 2008 a été l'occasion pour le Préfet de Région, M. Gérauld d'affirmer toute sa détermination sur ce dossier en reprenant dans son plan les multiples propositions que la FRAPNA et FNE portent depuis 3 ans.

Ces engagements renforcent de manière importante la portée du plan initial, et ceci grâce au travail de fond engagé par nos bénévoles devant les tribunaux et au sein des commissions qui réunissent tous les acteurs du dossier : les **études sanitaires rigoureuses, exploitables et à grande échelle** vont pouvoir enfin démarrer et nous nous en félicitons.

Les engagements de l'Etat se confirment à travers la mise en œuvre d'études très importantes à nos yeux :

- **étude d'impact sanitaire complète** sur les consommateurs (a minima 150 personnes) et les pêcheurs consommateurs (comme nous le souhaitons pour la région dans le secteur, le plus pollué de Sault Brenaz dans l'Ain à la confluence de l'Isère),
- **étude sanitaire sur les travailleurs du PCB**, population qui n'était pas retenue initialement,
- cartographie de la pollution étendue aux retenues des barrages et des lacs (**119 points d'investigation en tout**),
- indemnisation et actions de re-localisation des pêcheurs professionnels,
- **impact sur la biodiversité** (oiseaux,...),
- analyse systématique des PCB avec les pesticides dans l'eau potable », **pour avoir des éléments fiables sur la possibilité de présence ou non de PCB dans l'eau que nous buvons au robinet.**
- Etude pour évaluer la possibilité d'un **transfert des PCB dans les végétaux irrigués**,
- Programme de recherche sur les technologies de traitement de la pollution.



05/06/08

Enfin, faut-il le rappeler, la mauvaise qualité des cours d'eau français n'est pas uniquement le fait des PCB qui ne sont, en réalité, que la partie émergée de l'iceberg. Dans l'attente des divers résultats, la FRAPNA et FNE réaffirment l'absolue nécessité d'une approche globale des pollutions toxiques persistantes. Il est primordial d'élever le dossier à la question de la contamination des sédiments en général, il faut profiter de l'opportunité des prélèvements pour analyser et identifier toute la gamme des Polluants Organiques Persistants (POP) présents dans notre environnement, et ne pas se cantonner uniquement aux PCB : le travail est immense et concerne bien sûr les pesticides, mais aussi les composés organochlorés, les HAP, les métaux lourds, les dioxines...

*A noter qu'actuellement se déroule la **consultation nationale du public sur l'eau, jusqu'au 15 octobre. Tous les citoyens sont invités à donner leur avis sur les actions à mettre en œuvre pour parvenir au bon état écologique des eaux en 2015, fixée par la Directive Cadre sur l'Eau. FNE et ses associations sont fortement mobilisées pour accompagner cet événement, en organisant des sorties de terrain, des conférences-débats, des stands d'information...** Ces événements seront des occasions pour le grand public de s'informer sur ce dossier PCB et plus généralement sur la pollution par les Polluants organiques Persistants. **Les enjeux globaux soulevés pas ces questions sont en réalité la préservation de la biodiversité et la lutte pour le maintien de cours d'eau vivants !***

Contacts FNE :

Alain Chabrolle, porte parole du dossier PCB pour FNE : 06 76 78 86 49

Marc Sénant, chargé de mission FNE : 01 47 07 46 34

CONSULTATION NATIONALE SUR L'EAU du 15 avril au 15 octobre

L'eau c'est la vie, donnez votre avis !

http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique143&id_article=687